



Service National Universel, des raisons de dire NON

Le Service National Universel voulu par M. Macron peut-il répondre aux 3 objectifs qui lui sont assignés ?

- un enjeu de cohésion sociale et d'appartenance nationale
- un enjeu de défense et de sécurité par l'acquisition de compétence
- un enjeu d'affirmation des valeurs de solidarité

Le SNU a vocation de s'adresser à l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge, à partir de leur quinzième année. Durant une période obligatoire d'1 mois, dont 15 jours en internat militaire, 800.000 jeunes français sont sensés acquérir de façon durable des compétences variées et des aptitudes, découvrir des milieux professionnels divers, se fabriquer une nouvelle expérience humaine... tout cela « au profit d'une adéquation, nécessairement évolutive, à l'état de la société ».

De nombreux acteurs s'inquiètent d'un tel dispositif. D'une part parce que l'injonction faite à la jeunesse d'un devoir d'engagement méconnaît la réalité de cet engagement dans la société actuelle. D'autre part parce que toute forme d'engagement relève par essence d'une compréhension des questions de société et d'une volonté personnelle d'y prendre sa part dans un choix conscient et réfléchi.

Le projet actuel du SNU ne laisse aucune place aux acteurs actuels, expérimentés, qui ont su construire par le passé une société solidaire.

Cohésion sociale et « vivre ensemble »?

L'Education nationale devrait être le lieu privilégié de la cohésion nationale. Mais le système éducatif est plus que jamais ségrégatif : accroissement des inégalités scolaires, absence de mixité sociale, inégalités dans l'accès aux savoirs, à l'orientation et aux diplômes... Les discours sur la mixité sociale ne font que servir de prétexte à une politique éducative dont la seule fonction est la reproduction d'une élite. ParcoursSup, instaurant une politique de sélection pour l'accès à l'université, ou la réforme des lycées en sont des exemples. Le caractère éducatif du métier d'enseignant est nié au bénéfice des seuls savoirs dits fondamentaux. L'école n'est plus cet espace de rencontre et d'échange, d'émancipation, de construction d'un esprit critique.

Valeurs de la République et engagement citoyen ?

Le secteur associatif, celui de l'Education Populaire comme celui de l'Economie Sociale et Solidaire, se donne pour objectif la construction d'un projet de vie en société. Les valeurs de la République y sont mises à l'œuvre. L'éducation à la laïcité y est permanente. La solidarité est un des grands champs d'engagement de la jeunesse. Face à ces milliers d'associations qui constituent un véritable maillage territorial, le gouvernement ouvre largement ce secteur à des entreprises lucratives sans but associatif, constituant le mirage de la « start-up nation ». Baisse constante des subventions, et multiplication des appels d'offre, affaiblissement de l'emploi associatif et suppression des emplois aidés, les associations et leurs fédérations peinent à jouer leur rôle éducatif.

Sécurité nationale et sentiment d'appartenance à une nation ?

Les chemins de l'engagement n'ont jamais été si nombreux pour la jeunesse. C'est dans cet engagement que des millions de citoyens se construisent. Par exemple dans les clubs sportifs, là où chacun-chacune se confronte à l'autre selon des règles précises qui s'élaborent petit à petit. La maîtrise de ces règles, leur compréhension, est facteur de cohésion. Il en est de même dans tous les secteurs de la société. Les pratiques culturelles forment la reconnaissance d'une identité propre.

Elles permettent l'affirmation de soi et la compréhension de l'autre. Les engagements multiples pour un environnement de qualité, pour la préservation de la biodiversité, pour une alimentation saine, locale et biologique... pour le développement de normes environnementales, inversant la courbe du réchauffement climatique... pour le respect des droits des personnes, de leurs identités de genre, de culture... tous ces engagements sont constitutifs d'une appartenance commune et de l'altérité.

Investir 2 milliards d'euros pour la jeunesse n'est pas un luxe. Notre société en a les moyens, mais ce ne peut être dans un dispositif militarisé, imposé et finalement impossible à mettre en place. Un vaste projet pour la jeunesse est possible en s'appuyant sur la force et l'expérience du secteur associatif. Cela passe par une complémentarité entre une Education Nationale renouant avec ses missions d'éducation et un secteur associatif reconnu et valorisé.

Ce ne peut être dans un temps court, mais dans une démarche construisant une parole libre et un esprit critique. Ce ne peut être en limitant l'engagement à des champs socialement utiles se substituant au service public, mais en s'appuyant sur toutes les formes d'engagement volontaire, dans les clubs sportifs, les associations d'éducation populaire, les entreprises de l'économie solidaire, ou encore dans la construction de parcours émancipateurs, culturels, artistiques, technologiques, environnementaux, solidaires.

Si l'engagement a un sens aujourd'hui, c'est bien dans le cadre d'un engagement volontaire, accompagné par des professionnels (professeurs, animateurs, éducateurs) au sein des établissements scolaires comme des associations reconnues pour leur expérience et leur compétence. C'est en construisant des parcours croisés favorisant la mixité sociale par des pratiques de coopération entre urbain et rural, entre adolescentes et adolescents, entre jeunes mutualisant leurs savoirs. Et c'est en s'appuyant sur la diversité des cultures, des esthétiques, et des pratiques, que se construisent dans des actions collectives les identités, la confiance en soi, et l'esprit de responsabilité. Le SNU ne répond pas à cette orientation, tant il s'inscrit dans un projet de société néolibérale, dans lequel la réussite individuelle prime sur la solidarité propre à l'action collective.

Un gouvernement devrait avoir cette capacité à réunir les acteurs d'une politique ambitieuse pour la jeunesse. L'Education Nationale pourrait en être le pilier. Les acteurs associatifs, dans toute leur diversité, peuvent en être la clé de la réussite.

Collectif des Associations Citoyennes
Le 1^{er} octobre 2019